

**PRÉSIDENCE DU CONSEIL
RÉPUBLIQUE DU CONGO
DES MINISTRES**

Unité - Travail - Progrès

**SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT**



Décret n° 95 - 218 du 20 Novembre 1995
portant nomination de **Monsieur ONGOLY (Roger
Bruno Constant)** en qualité de Directeur des Etudes
et Projets au Ministère chargé de l'Intégration
de la Femme au Développement.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 92-011 du 20 Février 1992 portant rectificatif au décret n° 82-595 du 18 Juin 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des ministres délégués, membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-32 du 02 Février 1995 portant organisation des intérimis des membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

ARTICLE PREMIER : Monsieur **ONGOLY (Roger Bruno Constant)**, Administrateur des SAF, est nommé Directeur des Etudes et Projets au Ministère chargé de l'intégration de la Femme au Développement.



ARTICLE 2 : L'intéressé percevra les indemnités de fonctions et de sujétion prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera ~~enregistré~~ publié au Journal Officiel, ~~et communiqué partout où besoin sera.~~

Fait à Brazzaville, le 20 Novembre 1995

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,
Le Ministre chargé de l'intégration de
la femme au développement,



Marie Thérèse AVEMEKA.

Le Ministre de l'Economie et des
Finances, chargé de la Prospective
et du Plan,



Ngula MOUNGOUNGA-NKOMBO.



Général J.J. YHOMBY-OPANGO.

P. le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et de la Sécurité Sociale,



Professeur Anaclet TSOMAMBET.

